

14 mai 2025

Plan d'action issu de l'enquête psychosociale

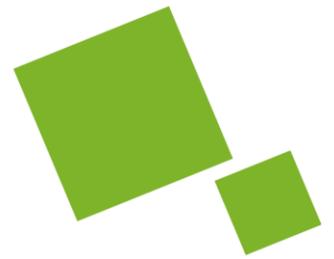
Vous souvenez-vous de l'existence d'un Plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail ? Si ce n'est pas le cas, cela n'a rien d'étonnant : la direction de l'OFB n'a pris aucune mesure pour vous rappeler son existence, ni par des actes, ni par des paroles.

Pourtant, dès la phase de préfiguration de l'OFB, avant sa création officielle, les organisations syndicales avaient réclamé la réalisation d'une étude d'impact. Leur objectif était notamment d'évaluer les conséquences de cette fusion sur la santé des agents. Le calendrier précipité de la mise en place constituait déjà un risque majeur. Nous avons alors insisté sur la nécessité de mesures concrètes, qui n'ont jamais été déployées par la direction.

L'OFB a vu le jour le 1er janvier 2020, et malheureusement, les faits nous ont donné raison : les inquiétudes exprimées par les organisations syndicales étaient non seulement justifiées, mais également largement ignorées par la direction. C'est dans ce contexte de souffrance au travail, marqué par des suicides d'agents et de multiples inscriptions au registre SST, qu'une enquête psychosociale a été décidée fin 2020.

Le résultat de cette enquête, dont un résumé succinct est disponible sur l'intranet, est sans appel :

- ✚ 75,9 % des agents percevaient leur charge de travail de manière négative. Cette souffrance était principalement liée à l'augmentation constante des missions confiées à l'établissement, au manque d'effectifs pour y répondre, à l'insuffisance de formations pour accompagner ces nouvelles tâches, ainsi qu'à la mise en place progressive de nouveaux protocoles et procédures.
- ✚ Un autre point négatif émergeait clairement : plus de la moitié des agents (57,8 %) exprimaient un manque de reconnaissance statutaire et indemnitaire. Il ressortait du diagnostic que ce sentiment de manque de reconnaissance était fortement lié aux représentations sur les perspectives d'évolution des agents.
- ✚ Enfin, 51,5 % des agents déclaraient un sens du travail altéré. De nombreux agents trouvaient que leur travail était moins intéressant qu'auparavant, et que la période de transformation, inhérente à la création de l'établissement, ne leur permettait plus d'éprouver, comme ils l'auraient souhaité, un sentiment de travail bien fait. Par ailleurs, ils manifestaient un fort niveau d'inquiétude face à leur avenir et à celui de l'établissement.



En juillet 2022, l'établissement s'est doté du "plan d'action issu de l'enquête psychosociale", disponible à ce lien : [@ Cliquez ici @](#)

Depuis, trois réunions du comité de suivi ont eu lieu : en octobre 2022, mars 2023 et avril 2024. Ces rencontres ont permis de dresser un constat amer : les avancées affichées relèvent davantage du discours que des actes concrets. Les échéances prévisionnelles sont allègrement dépassées, tandis que certaines actions n'ont même jamais vu le jour.

Et pourtant, comme par magie, les indicateurs affichés dans le COP continuent d'augmenter. À croire que déclarer l'avancée suffit à la rendre réelle. Cette fiction comptable permet de se donner bonne conscience et de faire illusion auprès de nos tutelles, alors que sur le terrain, rien ne bouge.

Le chantier sur la charge de travail mentionné dans la vidéo "Vœux 2025 d'Olivier Thibault" disponible sur l'intranet, est, lui aussi, resté à l'état de vœu pieux. À ce jour, les représentants du personnel n'ont toujours aucune visibilité sur un calendrier prévisionnel, alors même que le projet était censé démarrer en 2025.

Le Plan pluriannuel, pourtant censé améliorer la qualité de vie au travail des agents, est réduit à une coquille vide. Le laisser en friche, c'est non seulement trahir les engagements pris, mais aussi ignorer les besoins réels des agents. Il est temps d'en faire une priorité, pour que les intentions affichées se traduisent enfin en actes.

A BON ENTENDEUR.....

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

Le Sne-FSU vous rappelle également les dates de ses prochaines permanences en visio (lien zoom : <https://ofb-fr.zoom.us/j/97028808592>) : le 22 mai 2025 et le 26 juin 2025 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

NOUS CONTACTER :

Email : sne-fsu@ofb.gouv.fr

Site internet : <https://snfsu.org/sujets/le-sne-et-ses-sections/biodiversite-ofb/>



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 70 81 78 84 / 06 20 28 80 58

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

amelie.chantereau@ofb.gouv.fr
06 30 62 93 87

Occitanie

fabienne.mallet@ofb.gouv.fr
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA

06 68 77 69 49

isabelle.heba@gmail.com

Sébastien JACQUILLAT

06 34 04 63 29

sebastien.jacquillat@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

